

Compte rendu du Conseil d'école du 19 novembre 2024

Etaient présents : (Salle Aréa Bacchi, de 18h à 20h15)

Pour la mairie : Monsieur Le maire M. LEGUET, Mme GAUCHER

Les représentants des parents d'élèves : Mme BUSIER, Mme DESCOURTIEUX-GUILLOU, Mme SIMONET, Mme ZION, M. DEBEAUVAIT

Les enseignants : Mme DAUVILLIERS, Mme SALGADO, M. CHAMPALAUNE, M. MARTIN, Mme CLEMENT, Mme SIMSEK.

DDEN : Mme CHAUSSIN, Mme VANHOUTTE

Excusée : Mme ZAMORA

1 - Rentrée scolaire

Présentation des classes, du personnel et des effectifs :

- * **Classe PS** : 24 élèves, Mme Dauvilliers qui remplace (au moins jusqu'en février 2025) Mme Aucouturier accompagnée de Mme De Azevedo Fatima (ATSEM à temps plein)
- * **Classe MS** : 23 élèves, M. Champalaune accompagné de Mme Arnault Madeline (ATSEM à temps plein)
- * **Classe de MS/GS** : 5 + 19 = 24 élèves, Mme Simsek accompagnée par Mme Da Costa Claire (ATSEM 2h40/jour)
- * **Classe de CP/CE1** : 17 + 6 = 23 élèves, Mme Zamora (Mme Nivet les vendredis et un lundi sur 3)
- * **Classe de CE1/CE2** : 9 + 12 = 21 élèves, Mme Clément
- * **Classe de CE2/CM1** : 8 + 14 = 22 élèves, M. Martin
- * **Classe de CM2** : 22 élèves, Mme Salgado

Pour un total de 159 élèves

Mme Serret, service civique, sera présente tout le long de l'année dans l'école et son travail est réparti dans les différentes classes de l'école selon un planning défini (notamment tous les après-midis dans la classe de MS/GS pour pallier le manque d'ATSEM).

Nous avons ouvert une nouvelle classe une semaine après la rentrée dans le bâtiment rénové par la mairie durant l'été. Deux classes ont été totalement rénovées. La bibliothèque a été installée dans l'ancienne salle de réunion de la mairie avec l'aide de certains parents. Nous les remercions.

Les horaires de l'école sont les suivantes : 8h45-11h45 et 13h30-16h30. Il est rappelé que l'école ouvre à 8h35 et le portail se referme à 8h45 pour le matin et 13h20 jusqu'à 13h30 pour l'après-midi. Nous remercions les parents de venir durant ces créneaux horaires et d'être ponctuels.

2 - Présentation du PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un document papier interne à l'école qui présente les procédures en cas de dangers (il est consultable les jours de décharge dans le bureau de direction).

M. Champalaune a présenté le PPMS qui comporte deux volets :

- La partie pour les risques majeurs qui sont liés à la présence de cavités, de la voie ferrée et d'un gazoduc à proximité de Rebréchien.
- La partie en cas d'intrusion ou d'attentat (avec 2 issues possibles : évacuation ou confinement).

Le PPMS comporte la liste des élèves, les plans d'école pour les évacuations, les lieux de confinement ... Il est envoyé à l'Inspection Académique, à la préfecture et à la gendarmerie. Il a été remis à jour et validé par le maire.

Cette année, les enfants effectueront 3 exercices pour s'entraîner à réagir en cas d'intrusion, de colis piégé et en cas de risque majeur. Ils auront également 2 exercices d'évacuation incendie (le premier a été effectué avant les vacances de Toussaint et nous a permis de voir que l'alarme dans le bâtiment central n'avait pas été remise à l'issue des travaux) :

- l'exercice « intrusion » consiste à faire sortir les élèves le plus vite et le plus discrètement possible. Lors de ce genre d'exercices, les enseignants prennent soin de présenter les activités de façon à ne pas créer de peurs chez les enfants. Il devrait être fait avant les vacances d'hiver.
- l'exercice « agression extérieure à l'école » sera fait avant février (on s'enferme, on communique, ...)
- l'exercice « danger extérieur » (fuite de gaz...) sera fait au troisième trimestre (on se confîne).

Les cornes de brumes utilisées lors des exercices sont inaudibles pour l'ensemble de l'école du fait de la disposition des bâtiments. L'équipe enseignante demande à la Mairie de réfléchir à un système plus adéquat pour essayer de pallier au problème même si cela semble difficile. La Mairie se renseigne pour avoir des outils de signalement adaptés à l'école.

3 - La coopérative scolaire

Elle permet de financer nos projets et nos sorties en grande partie, elle est répartie sur les 7 classes.

La coopérative scolaire profite aux élèves et seulement à eux : le cahier de comptes de la coopérative, régulièrement vérifié par l'OCCE, est consultable par l'ensemble des parents à l'école et les comptes sont présentés au Conseil d'Ecole chaque année. Les comptes pour l'année scolaire 2023-2024 ont été validés.

Le montant de la coopérative scolaire est de 15€ par enfant cette année. Aucune somme supplémentaire n'est demandée pour assister aux sorties théâtre, concerts JMF et cinéma.

4 - PHARE : présentation du protocole (dispositif de lutte contre le harcèlement)

PHARE est un plan de prévention du harcèlement pour les écoles, collèges et lycées, destiné à prévenir et à intervenir sur les formes de harcèlement scolaire en formant une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves. Le fonctionnement est basé sur une approche non blâmante à partir d'entretiens avec des enseignants qui ont pour objectif de rétablir des relations sereines entre les deux parties. C'est une organisation d'abord interne à l'école où l'échange et la discussion sont privilégiés (les entretiens ont lieu sans présence des parents). M Martin et Mme Salgado sont nommés en tant qu'« équipe bien-être » dans l'école et sont en charge de mener ces entretiens. Dans ce cadre, l'équipe bien-être peut interroger des enfants intimidés, intimidateurs mais aussi observateurs. Les discussions sont toujours bienveillantes et les solutions apportées dépendent de la situation et visent à une réintégration de l'élève intimidé dans le groupe. Les parents des enfants impliqués (« intimidateurs » et « intimidés ») sont informés de la situation.

Dans les cas où il n'y a pas d'évolution positive malgré le protocole, l'Inspectrice de l'Education Nationale est saisie pour décider alors de l'intervention de l'équipe PHARE de la circonscription (des enseignants hors école, directeurs et membres de l'équipe pédagogique de la circonscription). Les familles sont informées de l'évolution du protocole PHARE. D'autres solutions sont prévues en cas d'échec du protocole initial.

Cette année le dispositif a été élargi aux élèves de maternelle.

L'école diffuse et explique aux élèves d'élémentaire (en âge d'appeler) le numéro attribué pour lutter contre ça : 3018.

Par ailleurs, une première analyse des « questionnaires harcèlement » passés anonymement par tous les élèves du CE2 au CM2 nous révèlent une école où les enfants, dans leur très grande majorité, n'ont pas de souci, de peurs ou d'angoisses sociales.

5 - Projets déjà prévus pour l'année scolaire

Maternelles : PS, MS et MS/GS

Cinématernelles : Cinéma au cinémobile.

Nous ne connaissons pas actuellement les dates qui seront connues pour les premières courant décembre. L'amitié est à l'honneur pour ces trois représentations et sera le fil conducteur cette année. Les classes se rendront à Fay-Aux-Loges en janvier pour voir un ensemble de courts métrages « Les petits contes de la nuit ». A Neuville-aux-Bois en février-mars pour visionner « L'hiver féérique » et au troisième trimestre « L'enfant au grelot ».

. Spectacle « Pareil pas pareil » au théâtre de la Tête Noire de Saran le 30 janvier après-midi pour les trois classes de maternelle.

. Projet (en cours de validation) visite du château de Chamerolles pour la classe de MS-GS.

CP/CE1 :

. Projet généalogie avec M. Descourtieux sur 5 séances en période 3

. Projet basket avec un intervenant (association sportive de basket-ball de Loury) période 3

. Projet « les petites bêtes » en partenariat avec la maison de Loire

29/04 : observation des bêtes dans l'air autour de l'école

13/05 : construction d'un refuge à coccinelles à Rebréchien (en parallèle d'un élevage de coccinelles en mars)

06/06 : observation des bêtes dans l'eau à Jargeau

. 27/05 : projet château de Chaumont-sur-Loire : visite des jardins et visite art contemporain + atelier

CE1/CE2 :

. Projet généalogie avec M. Descourtieux sur 5 séances en période 3

. Projet basket avec un intervenant (association sportive de basket-ball de Loury) période 3

. Spectacle « Pareil pas pareil » au théâtre de la Tête Noire de Saran le 30 janvier après-midi.

. Projet (en cours de validation) visite du château de Chamerolles.

. Projet (en cours de validation) visite et atelier au FRAC d'Orléans.

CE2/CM1 :

. Sortie au bord de la Bionne pour observer les êtres vivants le 21 septembre avec un technicien de rivière (travail sur les réseaux alimentaires et la biodiversité)

. Projet généalogie avec M. Descourtieux sur 5 séances en période 3

. Projet basket avec un intervenant (association sportive de basket-ball de Loury) période 2

. 27/05 : projet château de Chaumont-sur-Loire : visite des jardins et du château + atelier

. 20/06 : journée Orléans : FRAC (visite et atelier) + archives départementales (visite et atelier)

. Intervention BPDJ pendant la période 2 sur les incivilités

CM2 :

. Projet généalogie avec M. Descourtieux sur 5 séances en période 3

. Projet basket avec un intervenant (association sportive de basket-ball de Loury) période 2 + organisation d'un tournoi avec les écoles de Marigny-les-Usages, Loury, Trainou et Boigny-sur-Bionne à Boigny-sur-Bionne le vendredi 20 décembre sur la journée

. Pièce de théâtre jouée par les enfants (prévue période 4) aux parents d'élèves.

. Classe de découverte du lundi 9 juin au samedi 14 juin à Crocq pour une classe découverte sur le thème des volcans d'Auvergne avec observation des volcans, descente dans le volcan de Lempetegy, journée à Vulcania avec ateliers et activités autour des volcans.

. 20/06 : journée Orléans CERCIL (visite et atelier) musée –mémorial des enfants du Vel d'Hiv + FRAC (visite et atelier)

. Intervention BPDJ pendant la période 2 sur les dangers d'internet et passation du permis internet.

. Organisation d'une sortie vélo en lien avec le « savoir rouler » (fin d'année) avec passation du permis.

Projet Ecole Numérique Rurale : un prêt de tablettes pour les cycles 2 et 3 en période 5 a été validé tout comme un prêt de 3 blue-bot (petits robots programmables pour la classe de Moyenne Section) également en période 5. Le matériel provient de l'Inspection. Une demande de kit robot a été faite pour les classes de CE2/CM1 et CM2 pour une séance avec le conseiller TICE de la circonscription.

Le spectacle de Noël aura lieu le mardi 17 décembre pour toutes les classes "L'inoubliable Noël de monsieur Henri" de la compagnie de Sébastien Chauffert. C'est une nouvelle création de cette année truffée de magie et de contes des origines de Noël.

Le carnaval se déroulera courant la période 4. La date sera communiquée ultérieurement tout comme le thème. Cette année, l'équipe éducative se chargera du déguisement des enfants.

Le photographe scolaire doit venir après les vacances de printemps comme les autres années.

La kermesse organisée par l'association de parents d'élèves Pestacul'R se déroulera le 7 juin 2025.

6 – Association de parents d'élèves PESTACUL'R

Goûter de Noël : le vendredi 6 Décembre 2024 à partir de 16h30 avec la remise des sapins vendus ainsi qu'un goûter, chocolat chaud maison et vente d'objets réalisés par la classe de cm2 au profit de leur classe découverte.

Vente de crêpes avant les vacances de février à la sortie de l'école.

Vide ta chambre le 2 Mars 2025 dans la salle polyvalente.

Vente de chocolats de Pâques avec Alex Olivier courant la période 4.

Kermesse le 7 juin 2025, un samedi après-midi avec un repas le soir. C'est un samedi pour comparer avec l'année dernière qui a eu lieu un vendredi après l'école sur la logistique, les préparatifs, les bénéfiques, les retours des parents d'élèves et équipe enseignante.

Présence aux festivités du 14 Juillet 2025 organisées par la Mairie.

Il y aura l'achat et la vente d'écocups lors des diverses manifestations proposées.

PESTACUL'R reste ouvert à toutes nouvelles propositions qui seront faites au cours de l'année (idées pouvant émaner de membres ou de personnes extérieures).

7- Questions diverses

* Les effectifs en maternelle ne semblant pas faiblir, pourrions-nous envisager un poste d'ATSEM supplémentaire à temps complet ? 28 enfants seront en grande section à la rentrée 2025.
(Les enfants partent très souvent en week-end sans récupérer les bavoirs de cantine, le lien entre l'école et les parents serait mieux assuré, les enfants et la maîtresse seraient plus sereins dans la gestion...)

Pour la Mairie, c'est prématuré de se pencher sur la rentrée prochaine. Au moment voulu, il pourra être envisagé d'augmenter d'une heure à deux heures le temps de Mme Da Costa.

- Aménagement du bâtiment central :

* Bâtiment très agréable relevé par plusieurs familles

* Cependant, manque de porte-manteaux pour satisfaire les élèves des deux classes, avec une classe de maternelle notamment dont les élèves ont besoin de repères (dessins avec les prénoms).

Il n'y a pas de manque de porte-manteaux mais ils sont très serrés car en quinconces : 48 porte-manteaux pour 44 élèves.

* Quel budget a été alloué à l'ouverture de la classe de Mme Clément hormis le budget fonctionnement habituel ?

Il n'y a pas eu de budget supplémentaire hormis le fonctionnement habituel de 42 € par enfant. Le mobilier étant déjà existant, il a fallu cependant acheter des tables et chaises pour la classe de MS/GS pour un coût de 3000€. Mme Clément fera la demande à la mairie prochainement pour l'achat d'un meuble servant de coin bibliothèque.

* Un recours au budget COOP est-il possible afin d'habiller la classe de Mme Clément qui fait vide (bibliothèque de classe ou matériel de manipulation) ?

Elle peut acheter du matériel de manipulation mais pas du mobilier. La coopérative n'est pas faite pour ça.

- Concernant les sanitaires :

* Le problème de l'intimité en maternelle est de nouveau soulevé par les familles.

Cela avait déjà été évoqué à un précédent conseil d'école. Est-ce que le sujet a été étudié ? Quelles solutions sont envisagées ?

Cette question a déjà été abordée dans un précédent conseil. Pour ce qui est de l'intimité, il est compliqué d'avoir des toilettes fermées. Il sera donc demandé aux parents de faire passer leur enfant aux toilettes avant de venir à l'école. Un second passage aux toilettes pourra avoir lieu une fois que la classe aura commencé et que les parents seront partis.

Les ouvertures sont nécessaires pour la bonne surveillance des enfants depuis l'extérieur et pour protéger l'intégrité des enfants et de l'équipe éducative afin qu'un enfant ne soit pas seul avec un adulte et vice-versa.

* La question de la propreté en élémentaire revient également de nouveau.

L'équipe éducative remercie les parents de réexpliquer à leurs enfants l'usage du papier toilette (ceci n'est pas un jeu) et la nécessité de garder quotidiennement des toilettes propres.

* Peut-on envisager une surveillance accrue des sanitaires ?

L'équipe enseignante laisse les portes ouvertes durant les récréations et « fait des rondes ».

* De même, il semble y avoir des manques de papier (vers qui se tourner?)

Pas de manque de papier, il est juste à l'extérieur des toilettes.

* La direction de l'école peut-elle prendre le relais en cas d'absence d'un professeur afin d'assurer un suivi pour les familles concernées ? Les parents sont en demande de plus de communication.

Nous n'avons pas de secrétariat dans les écoles. La directrice n'est déchargée qu'un jour par semaine (le vendredi) et un lundi sur trois. Elle doit gérer sa classe également. Les enseignants communiquent leur absence dès le matin par mail aux parents de leur classe autant que possible et s'ils ne sont pas remplacés.

* Peut-on revoir le mot informant les parents de la mise en place de l'équipe bien-être ? (mal compris par beaucoup, cela pouvant provoquer des quiproquos)

Cf. paragraphe « 4 - PHARE : présentation du protocole (dispositif de lutte contre le harcèlement) ». A la lecture du mot, les parents pensaient que l'équipe bien-être était formée de personnes extérieures à l'école. Mme Zamora modifiera le mot. Les parents élus en seront informés en temps voulu.

* Les familles peuvent-elles avoir un retour par l'enseignant lorsque les enfants ne déjeunent pas voir peu le midi ?
Les enseignants ne sont pas à la cantine et les ATSEM sont soit au début du service ou à la fin donc pas une vision totale de l'ensemble du repas. Il faut se rapprocher de Claudie pour plus de renseignements si problème réel. Il y a 145 enfants à la cantine chaque jour. Cela semble difficile de mettre en place un retour.

* La création d'un abri pour le garage à vélo est-il possible ?

La Mairie va étudier le budget pour une telle proposition.

Les représentants de parents rappellent que les questions concernant la restauration et le périscolaire ont bien été prises en compte et seront directement traitées avec les administrations concernées.

De même, les représentants de parents rappellent aux familles que les situations personnelles doivent être abordées avec l'enseignant et si besoin avec la direction de l'école.

Par ailleurs, il ne faut pas hésiter à contacter les professeurs via de carnet de liaison ou par courriel afin de solliciter des rendez-vous.

8 - Remerciements

La municipalité remercie l'ensemble de la communauté éducative (enseignants et représentants de parents élus) pour la mobilisation en faveur d'une classe supplémentaire.

L'équipe enseignante remercie la mairie et l'association de parents PESTACUL'R pour leurs subventions respectives qui lui permettent chaque année de mener à bien les différents projets pédagogiques (classe découverte, spectacles, sorties, ...)

Les enseignants remercient la Municipalité pour la rénovation des classes, l'achat de matériel (tables et chaises pour les maternelles), du changement de micro-ondes et d'un nouveau « couvercle » pour le bac à sable. Les enfants sont reçus dans un cadre encore plus accueillant et ludique.

Rappel à titre indicatif

Les vacances de Toussaint : du vendredi 18 octobre 2024 (après la classe) au dimanche 3 novembre 2024 (inclus).

Les vacances de Noël : du vendredi 20 décembre 2024 (après la classe) au dimanche 5 janvier 2025 (inclus).

Les vacances d'Hiver : du vendredi 7 février 2025 (après la classe) au dimanche 23 février 2025 (inclus).

Les vacances de Printemps : du vendredi 4 avril 2025 (après la classe) au lundi 21 avril 2025 (inclus).

Pont de l'Ascension : Du jeudi 29 mai 2025 au dimanche 1 juin 2025. Il n'y aura pas classe le vendredi 30 mai 2025.

Fin de l'année scolaire : le vendredi 4 juillet 2025 après la classe.